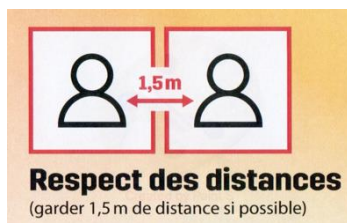


## Symptômes



Les gymnastes et moniteurs présentant des symptômes (toux, fièvre...) ne sont pas autorisés à participer aux entraînements. Ils doivent rester à la maison et contacter leur médecin et suivre les instructions de ce dernier. Si un gymnaste est malade, il ne pourra pas suivre le cours et sera renvoyé à la maison. Merci d'informer la monitrice responsable de son absence.

## Garder ses distances



L'accès au hall d'entrée et à la salle est uniquement autorisé aux monitrices et gymnastes. Les accompagnateurs sont priés d'attendre à l'extérieur du bâtiment et n'y ont accès qu'en cas de nécessité et avec le port du masque. Dans les cours, si le respect de distance de 1,5 m. entre le gymnaste et la monitrice n'est pas possible, le port du masque devient obligatoire uniquement pour la monitrice.

## Respect des mesures d'hygiène



Avant et après l'entraînement, les gymnastes et monitrices doivent se laver soigneusement les mains avec du savon cela permet de se protéger soi-même et les autres. Il y aura également du désinfectant à disposition. Chaque groupe est responsable de désinfecter le matériel ou les engins utilisés après l'entraînement.

## Dresser la liste des présences



Sur demande des autorités sanitaires, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés durant 14 jours. Pour simplifier le traçage des personnes, chaque monitrice responsable dresse une liste des présences pour chaque entraînement.

Les monitrices restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonne reprise à tous !